



INDUSTRIE & SERVICES – SERVICES

Newrest affiche ses ambitions dans la restauration collective en France

L'activité du groupe a crû de 19,8 % en 2016, à 1,12 milliard d'euros. Newrest table sur un chiffre d'affaires proche de 300 millions d'ici à deux ou trois ans dans la restauration collective.

Après avoir pris en septembre dernier une participation de 34,4 % dans le capital de la société de restauration collective française Coralys, Newrest vient de monter à 100 %. En février 2016, l'entreprise toulousaine mettait aussi la main sur Apetito. Soit deux prises de qualité et complémentaires avec un chiffre d'affaires de 46 millions d'euros, principalement dans les secteurs scolaire et médico-social, pour Coralys et de 32 millions, dans la santé, la défense, l'éducation et les entreprises, pour Apetito.

« La restauration collective est l'un de nos axes de développement majeurs dans de nombreux pays où le groupe est présent et ces acquisitions accélèrent notre développement en France dans les métiers de service », précise Olivier Sadran, cofondateur et président de Newrest aux côtés de Jonathan Stent-Torriani. Le fait d'avoir gagné avec le chef étoilé Jean-Michel Lorain l'appel d'offres pour la restauration du nouveau siège d'ADP à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle constituera aussi prochainement une belle vitrine.

Avec ses 29.500 salariés présents dans 48 pays, le groupe a connu, malgré une conjoncture mondiale compliquée, une croissance de 19,8 % sur l'exercice 2015-2016 clos fin septembre, dont 13 % de croissance organique dans la moyenne annuelle tenue depuis dix ans. Son chiffre d'affaires consolidé a atteint 1,12

milliard d'euros, et 1,69 milliard en incluant l'activité générée par sa coentreprise avec Saudia Catering.

Nouvelle-Calédonie et Madagascar

Créée en 1996 sous le nom de « Catair », l'entreprise intervient - et c'est sa spécificité - sur l'ensemble des secteurs de la restauration et des services associés : catering aérien et ferroviaire, « buy on board », duty free à bord, restauration concédée, bases-vie, concessions de restauration aéroportuaires et autoroutières. « L'idée est d'entrer dans un pays par l'une de ces activités et ensuite d'y développer les autres grâce à la complémentarité de nos métiers », explique le coprésident. En 2016, Newrest est ainsi parti à l'assaut de la Nouvelle-Calédonie (mine de Goro Nickel) ou de Madagascar (Ambavatory, site de raffinement de nickel et cobalt), à partir des bases-vie remportées.

Même si le groupe reste de taille modeste par rapport aux géants de la restauration collective auxquels il se frotte, comme Compass et Sodexo, ou du catering aérien, tels LSG (Lufthansa) ou le nouveau pôle autour de Gate Gourmet et Servair (Air France) contrôlé par le chinois HNA, Olivier Sadran se montre serein : « Dans la restauration collective en France, il y a une place à prendre entre les leaders, d'un côté, et les petits acteurs,

de l'autre, pour un poids moyen qui sécurise le client tout en lui apportant une proximité ; idem dans l'aérien, en témoigne le contrat de 45 millions d'euros par an sur cinq ans décroché auprès de United sur ses aéroports européens. »

Innovation, réactivité, rigueur : des atouts grâce auxquels Newrest est devenu le leader mondial du catering ferroviaire, s'attachant notamment à améliorer depuis 2013 la satisfaction des passagers de la SNCF. L'entreprise est aussi le premier acteur du catering aérien indépendant de toute compagnie (42,5 % de son activité). Elle a récemment fédéré ses nouvelles offres de produits et services proposés en ligne et à bord sous la marque TRE, parce que « c'est un créneau qui va beaucoup se développer avec les low cost », selon son coprésident.

Malgré une croissance à deux chiffres ininterrompue, Newrest est à 90,4 % détenu par son management (300 collaborateurs) aux côtés de Naxicap Partners (5,3 %), Ardian (ex. AXA PE) (2,8 %) et BNP Paribas Développement (1,5 %) et entend rester indépendant. « Nous n'avons pas de dette excessive, nous dégageons un résultat net de 7,5 à 8 % de notre Ebit, pourquoi irions-nous en Bourse ? » conclut Olivier Sadran. ■

par Martine Robert

